

ANNEE 2026

**SEANCE PUBLIQUE
DU 13 AVRIL 2026**

Délibération n°

2026010

Date de convocation : 09/04/2026

Date d'affichage : 20/04/2026

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents :	21
Pouvoirs :	2
Nombre de votants :	23

Vote : 23

Pour : 23 (dont 2 pouvoirs)

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 064-216401000-20260413-D_2026010-DE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille vingt-six, le 13 avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, située à la mairie de Bassussarry (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le maire, le jeudi 9 avril 2026, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Yannick BASSIER, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Philippe ENSALES, Bernard COMBES, M. Arnaud PAVLOVSKY, Christian GARRIGUES, Lucas MIRAMONT, François PERROY, Olivier PEREZ, Michel VARNIER, Christian PERNOT.

Mmes Emmanuelle DALLET, Fleur BEYRIS, Marie GRABET DIT BOUCHET, Valérie ETCHART, Guénael LE CAM, Nathalie HARAN, Carole NAZABAL, Karine GASSUAN, Sophie ANDRAULT, Fabienne ROMATET-GOOS.

Absent – e - s excusé e s : M. Jean-Baptiste HALTY (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Karine MONTEILLET (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS).

Secrétaire de séance : M. Arnaud PAVLOVSKY.

**O.J n°2 : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRE**

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Il est voté au scrutin secret pour les nominations, sauf si le conseil décide à l'unanimité de ne pas y recourir (art. L 2121-21)

Cas de l'application de l'article L 2121-21 du code général des collectivités territoriales :

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Sont candidats aux postes de titulaires :

M. Philippe ENSALES
M. Olivier PEREZ
M. Michel VARNIER

Sont candidats au poste de suppléant :

M. Bernard COMBES
M. Lucas MIRAMONT
M. François PERROY

Sont donc désignés en tant que :

- **Délégués titulaires :**

M. Philippe ENSALES
M. Olivier PEREZ
M. Michel VARNIER

- **Délégués suppléants :**

M. Bernard COMBES
M. Lucas MIRAMONT
M. François PERROY

Fait à Bassussarry, le 13 avril 2026,

Le Maire,
Yannick BASSIER

